



Communiqué de presse :
CTSD « Effectifs et DGH »

du 4 février 2021

Le comité technique spécial départemental s'est tenu ce jour. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale annonce une augmentation de 274 élèves, avec un statu quo sur les collèges et une augmentation en lycée.

Comme réponse, au lieu d'ouvertures de postes statutaires, ce sont des augmentations inadmissibles du nombre d'heures supplémentaires : 20% dans les lycées, 10% dans les collèges.

Il s'agit, pour le département, d'un « plan social » de 25 postes pour le second degré.

L'école inclusive reste un vœu pieu. Les ouvertures de trois ULIS (unité locale d'inclusion scolaire), deux en collège, une en lycée, n'apporteront qu'un tout petit ballon d'oxygène pour les élèves porteurs de handicap. Mais elles ne répondent pas aux besoins en prise en charge et en accompagnants.

Les organisations syndicales ont voté, à l'unanimité, cette année encore, contre la présentation de la dotation horaire départementale. Les clés de répartition entre établissements restent floues. Les dispositifs, tel celui du Plan Montagne, qui concerne neuf établissements du département, piloté par le Conseil Départemental, permettent le fait du Prince : ainsi le collège d'Arette voit sa dotation baisser sans explication du DASEN.

L'ensemble des échanges mettent en évidence les graves problèmes qui seront inévitables à la rentrée 2021. Même un syndicat des chefs d'établissement reconnaît qu'elle sera très difficile.

Les choix politiques macroniens, assumés par le DASEN, vont jusqu'à affirmer que « tous les établissements ne se valent pas ».

Où est passée l'égalité républicaine ? Que devient l'ascenseur social qu'est l'Éducation nationale ?

Les dotations sont allouées sur la présentation de projets par les chefs d'établissement. L'autonomie bat son plein, une fausse autonomie puisque sans moyens. In fine, ce sont les personnels et les élèves qui paieront la casse du service public de l'Éducation Nationale.